

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.042 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, SILLARD Patrick, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

Objet : Budget Principal : Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

Les résultats du Compte Financier Unique 2025 du budget principal viennent d'être adoptés par le Conseil Municipal.

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser.

Le résultat 2025 de la section d'investissement est déficitaire. Il est immédiatement couvert par l'excédent de fonctionnement.

Le résultat 2025 de la section de fonctionnement est excédentaire. Une partie du résultat de la section de fonctionnement sera affectée en Investissement.

Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2025 (001 – Recette)	767 625,51 €
--	--------------

2026.042**FONCTIONNEMENT**

Résultat de Clôture 2025	3 536 073,54 €
Affectation du Résultat (Recette au 1068)	1 500 000,00 €
Résultat de Fonctionnement reporté (002 – Recettes)	2 036 073,54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

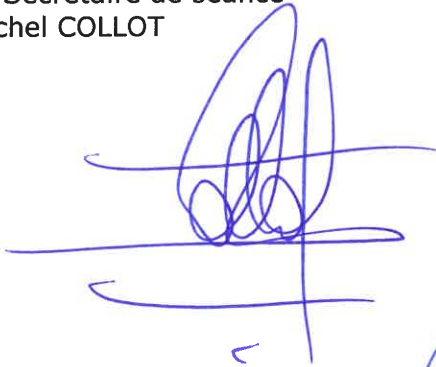
ARTICLE 1 : **APPROUVE** le report en recettes d'investissement (au compte 001) de l'excédent constaté de 767 625,51 euros dans le Budget Primitif 2026 ;

ARTICLE 2 : **AFFECTE** en recette d'investissement (au compte 1068) 1 500 000 € de l'excédent de fonctionnement ;

ARTICLE 3 : **APPROUVE** le report en recettes de fonctionnement (au compte 002) l'excédent pour un montant de 2 036 073,54 euros dans le Budget Primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

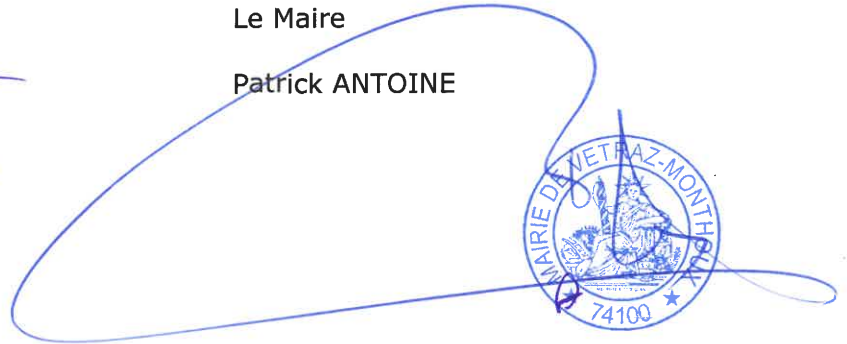
Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE




Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 07/05/2026



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.